

*Jeudi 11 février 2010*

## Communiqué de presse

---

### Inauguration de la déviation des Roches-l'Evêque

Maurice Leroy, vice-président de l'assemblée nationale, président du conseil général accompagné de Michel Leroux, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil général en charge des infrastructures et de l'aménagement du territoire inaugurent jeudi 11 février à 15 h la déviation des Roches-l'Evêque.

Dès 2004, la déviation des Roches-l'Evêque a été placée par Maurice Leroy au rang des priorités d'investissement du Département avec la déviation de Vendôme.

D'une longueur de 2 km, avec franchissement du Loir sur 80 m, elle constitue une voie d'évitement du centre-bourg des Roches-l'Evêque et par conséquent limite les nuisances notamment sonores liées à une circulation importante sur l'axe Montoire – Vendôme.

#### **Descriptif des travaux.**

La déviation débouche à chaque extrémité sur un giratoire. Elle est construite sur toute sa longueur en remblai pour la situer hors des inondations fréquentes dans la vallée du Loir. Elle franchit le Loir sur un ouvrage de 80 mètres, puis un ouvrage de décharge de 21 mètres assurant l'évacuation des eaux lors des crues.

L'ouvrage permettant de franchir la « fontaine de Sasnières » a été réalisé avec les contraintes et conseils de la police de l'eau et du Conseil supérieur de la pêche. Identifiée comme une frayère à truites, l'aménagement du lit et des berges a nécessité des matériaux spécifiques et une mise en œuvre délicate pour assurer le retour et la pérennité des frayères.

Un dernier ouvrage hydraulique franchit le « Gondré ».

Travaux non prévus initialement, un accès réservé aux pompiers pour la mise à l'eau d'embarcations ainsi que l'aménagement du giratoire de « La Pointe » complètent les travaux afin de répondre à la demande de la Ville de Montoire.

---

#### **Contact presse :**

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 [pascal.brindeau@cg41.fr](mailto:pascal.brindeau@cg41.fr)

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – 06 15 96 60 26 [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Le coût de l'opération est de **8,4 millions d'€ financés à 80 % par le conseil général** et à 20 % par la Région.

### **Un chantier exemplaire.**

La déviation des Roches-l'Évêque est exemplaire en termes d'innovation et de développement durable.

L'innovation principale de ce chantier repose sur une démarche originale pour la réalisation du déblai composé d'argile à silex à partir de la reprise de matériaux du chantier de la déviation de Vendôme. La construction de ces deux déviations en parallèle a permis de réduire le coût de la déviation des Roches l'Évêque (de 9,5 millions à 8,4 millions d' €). Pas moins de 80 000 m<sup>3</sup> qui ont ainsi été transportés et réutilisés !

Sans cette solution il aurait fallu chercher des matériaux « nobles » en carrière et mettre à la décharge l'excédent.

La seconde innovation consiste en la prise en compte de données environnementales pour l'édification de l'ouvrage permettant de franchir "la Fontaine de Sasnières", une frayère à truites. Son aménagement a nécessité d'utiliser des matériaux spécifiques pour assurer la pérennité de la frayère.

La déviation des Roches-l'Évêque a été mise en service le 7 décembre dernier et sera ouverte aux poids lourds en concordance avec l'ouverture du tronçon 2 de la déviation de Vendôme.



---

### **Contact presse :**

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 [pascal.brindeau@cg41.fr](mailto:pascal.brindeau@cg41.fr)

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – 06 15 96 60 26 [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)